



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 juillet 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 juillet 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des informations actualisées sur les faits survenus dans le détroit d'Ormouz le vendredi 19 juillet.

Ce jour-là, vers 16 heures (heure du Royaume-Uni), le pétrolier *Stena Impero*, battant pavillon britannique, a été arraisonné par les forces iraniennes dans le détroit d'Ormouz après avoir été encerclé par quatre bâtiments et un hélicoptère. *Stena Bulk*, société suédoise propriétaire du navire, a confirmé dans une déclaration que 23 membres d'équipage de nationalité indienne, russe, lettonne et philippine se trouvaient à bord. Aucun blessé n'a été signalé.

Les propriétaires du navire ont confirmé que le *Stena Impero* respectait pleinement toutes les règles de navigation et la réglementation internationale, que son système d'identification automatique (AIS) était allumé et que les informations correspondantes étaient disponibles et vérifiables.

Les autorités britanniques confirment que les forces iraniennes ont abordé le *Stena Impero* tandis qu'il naviguait dans les eaux territoriales omanaises et se trouvait dans la voie de circulation en direction de l'ouest. Le navire exerçait son droit légitime de passage en transit dans un détroit international ; l'intervention iranienne constitue donc une ingérence illégale au regard du droit international, qui reconnaît un droit de passage en transit sans entrave à tous les navires.

La République islamique d'Iran a affirmé que le pétrolier britannique avait tenté de pénétrer dans le détroit d'Ormouz par la voie de sortie avec son AIS éteint et qu'il n'avait pas répondu aux messages et aux sommations qui lui avaient été adressés. Comme il a été dit, les faits ne se sont pas déroulés ainsi. Le Directeur général de l'Organisation portuaire et maritime de la province iranienne du Hormozgan, Allahmorad Afifipour, a déclaré que le pétrolier avait été immobilisé en raison d'une collision avec un bateau de pêche iranien, mais rien ne vient étayer cette affirmation. Même si cela avait été le cas, la République islamique d'Iran n'aurait pas eu le droit d'intercepter le *Stena Impero*, le navire se trouvant dans les eaux territoriales omanaises.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (26 juillet 2019)



Le 19 juillet, le pétrolier *Mesdar*, qui bat pavillon libérien mais est géré par une société britannique, a lui aussi été arraisonné par les forces iraniennes, avant d'être autorisé à poursuivre sa route.

Comme suite à ces événements, le 19 juillet, le Ministère des transports, en tant qu'autorité responsable du transport maritime britannique, a porté le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires dans le détroit d'Ormouz au niveau 3 avec effet immédiat et demandé à tous les navires battant pavillon britannique d'éviter le détroit jusqu'à nouvel ordre.

Les tensions actuelles sont extrêmement préoccupantes et notre priorité est de les apaiser. Nous ne cherchons pas l'affrontement avec la République islamique d'Iran, mais il est inacceptable de menacer des navires menant des activités légitimes dans des couloirs de transit reconnus au niveau international. Un tel comportement ne fait qu'exacerber les tensions. L'entrave au droit de passage en transit et la saisie du *Stena Impero* sont contraires au droit international. Nous demandons à l'Iran de libérer le *Stena Impero*, et nous employons à normaliser la situation par la voie diplomatique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Jonathan **Allen**
